

2005–2025

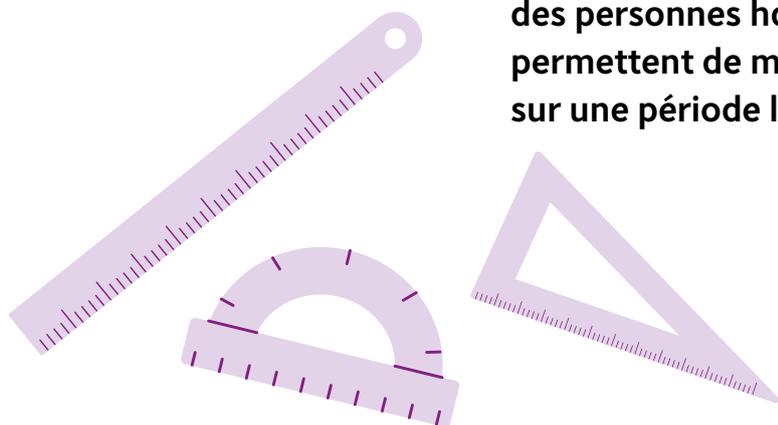
L'emploi des personnes en situation de handicap

1 FÉVRIER 2025

20 ans d'actions

(2005 - 2025)

L'Agefiph et le FIPHFP ont souhaité publier les chiffres clés de l'emploi des personnes handicapées pour les 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces chiffres permettent de mesurer l'évolution de la situation sur une période longue.



Sommaire

01 - Les personnes en situation de handicap en emploi

02 - Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage

03 - Profil des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en emploi

04 - Le maintien dans l'emploi

05 - L'apprentissage

06 - La compensation du handicap

07 - 20 ans d'action :
l'impact majeur de l'Agefiph et du FIPHFP
pour l'emploi des personnes en situation de handicap



01

Les personnes en situation de handicap en emploi ¹

(source Insee)

En 2023

3 068 000  soit plus du double en 20 ans

personnes ont une reconnaissance administrative de leur handicap **contre 1 300 000 en 2002.**



7,5 % 

la part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) au sein de la population active (15-64 ans) en 2023 **contre 3,4 % en 2002.**



4,3 % 

la part des personnes reconnues handicapées au sein des personnes en emploi en 2023 **contre 2,1 % en 2002.**



En près de 20 ans

parmi les employeurs assujettis à l'obligation d'emploi² :

– le nombre d'agents en situation de handicap dans la fonction publique **est passé de 164 000 à 270 000.**

– Le nombre de salariés en situation de handicap dans le secteur privé **est passé de 252 000 à 674 000.**



En 2023

1 205 000  soit plus du double en 20 ans

personnes sont reconnues handicapées en emploi **contre 500 000 en 2002.**

1 - ayant une reconnaissance administrative de leur handicap donc bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Dans le cadre de l'enquête emploi de l'Insee, un module de 4 questions sur la santé au travail a été intégré en 2013, ce qui permet de produire annuellement les indicateurs d'emploi et de chômage des travailleurs handicapés. Auparavant, les questions relatives au handicap n'étaient administrées que tous les 4-5 ans (il n'y a donc pas de données en 2005).

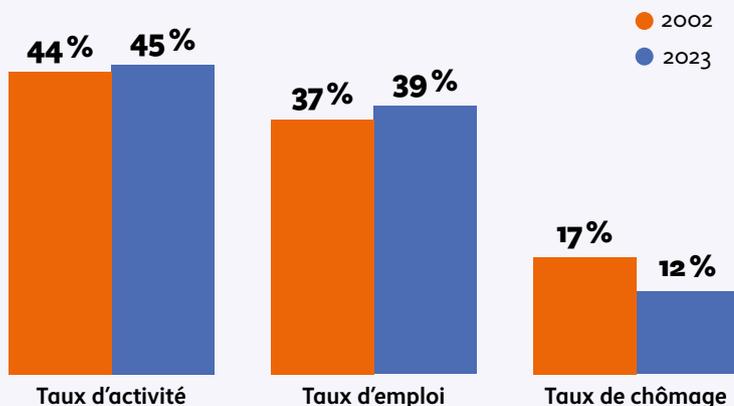
2 - comptant 20 salariés ou agents et plus au sein de leur effectif

02

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage

(source Insee)

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

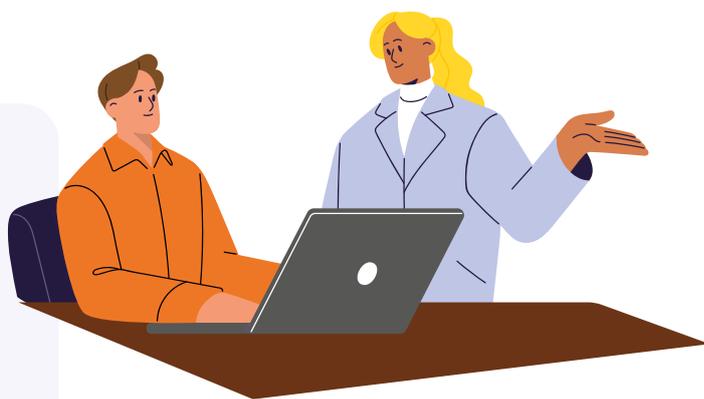
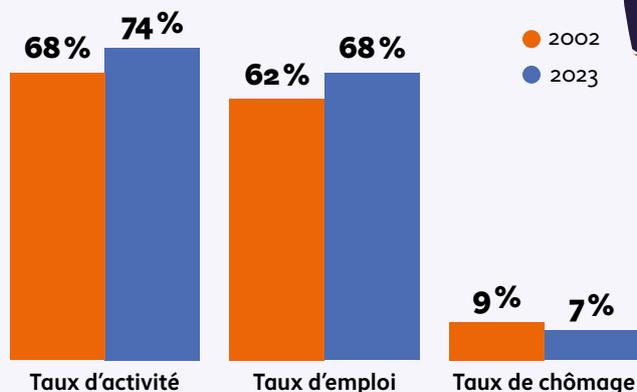


Le taux d'emploi³ des BOE a progressé, à un niveau toutefois bien inférieur à celui du tout public, constat identique pour le taux d'activité⁴.

Dans le même temps, si le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail a progressé⁵, **le taux de chômage⁶ des BOE a diminué** mais reste à un niveau supérieur à celui du tout public (**12% en 2023 contre 7% pour le tout public**).



Tout public



3 - Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi (actifs occupés) et la population de 15 à 64 ans correspondante

4 - Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population de 15 à 64 ans correspondante

5 - passant en catégories A-B-C de 285 000 en 2005 à plus de 485 000 en 2024

6 - Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et la population active de 15 à 64 ans correspondante

03

Profil des Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) en emploi (source Insee)

L'augmentation du nombre et de la part des BOE parmi les personnes en emploi s'est accompagnée d'une **modification du profil des personnes handicapées**. Un public plus féminin, plus âgé et davantage formé.



Femmes

BOE

+ 12 pts

51% en 2023
contre 39% en 2007

Tout public

+ 2 pts

49% en 2023
contre 47% en 2007

50 ans et +

BOE

+ 18 pts

50% en 2023
contre 32% en 2007

Tout public

+ 8 pts

31% en 2023
contre 23% en 2007

Bac et +

BOE

+ 22 pts

48% en 2023
contre 26% en 2007

Tout public

+ 19 pts

68% en 2023
contre 49% en 2007

Un public davantage composé de cadres et de professions intermédiaires, et moins d'ouvriers.

Cadres et professions intermédiaires

BOE

+ 13 pts

34% en 2023
contre 21% en 2007

Tout public

+ 9 pts

48% en 2023
contre 39% en 2007



Temps partiel

BOE

+ 5 pts

33% en 2023
contre 28% en 2007

Tout public

- 1 pt

17% en 2023
contre 18% en 2007



Ouvriers

BOE

- 11 pts

27% en 2023
contre 38% en 2007

Tout public

- 4 pts

19% en 2023
contre 23% en 2007



04

Le maintien dans l'emploi

(source Agefiph)

En 2023

24 385



soit plus du double en près de 20 ans

personnes sont maintenues dans l'emploi **contre 9 359 en 2005** (dont 13% auprès des employeurs publics)*.

* Des maintiens rendus possibles grâce à l'appui des Sameth (puis par les Cap emploi à compter de 2018).

05

L'apprentissage

(source Dares)

En 2023

14 444



soit 7 fois plus en près de 20 ans*

contrats d'apprentissage sont signés par des travailleurs handicapés **contre 1 900 en 2005** (dont plus de 1 000 auprès des employeurs publics).

* Soit 1,7% de l'ensemble des contrats.

06

La compensation du handicap

L'Agefiph et le FIPHFP dispensent de nombreuses aides au titre de la compensation du handicap : aides humaines, aides techniques, aides à la mobilité, services d'appuis spécifiques, adaptations des situations de travail...

En 2023

80 000



soit 3 fois plus en près de 20 ans

interventions au titre de la compensation du handicap sont réalisées **contre 27 000 en 2005**.



07

20 ans d'action, l'impact majeur de l'Agefiph et du FIPHFP pour l'emploi des personnes en situation de handicap

En 20 ans

1,5 million

de personnes en situation de handicap recrutées (tous types de contrats confondus)*.

En 20 ans

Plus de 350 000

personnes en situation de handicap maintenues en emploi*.



En 20 ans

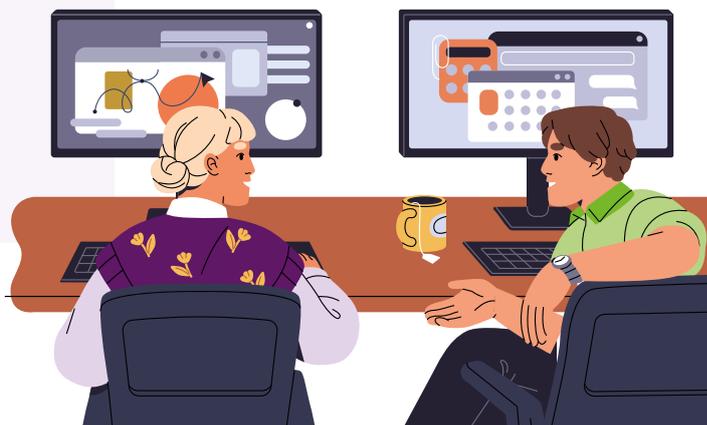
900 000

personnes en situation de handicap entrées en formation*.

En 20 ans

11 milliards d'euros

versés par l'Agefiph et le FIPHFP dans le cadre de leurs interventions.



* avec l'appui de l'Agefiph ou du FIPHFP



Retrouvez les publications
de l'Observatoire de l'emploi et du handicap
sur www.agefiph.fr/centre-de-ressources

**Publication réalisée par l'Agefiph
en collaboration avec le FIPHFP**

Directeur de la publication : Didier Eyssartier

Rédacteur en chef : Véronique Bustreel

Coordination/Rédaction : Arnaud Lenoir

Conception:  Agence In medias res

Mise en page:  Agence In medias res